



Remise du 8^e Trophée de la qualité des informations environnementales et sociales du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

Au-delà des conseils en comptabilité et en gestion, et dans le cadre de ses fonctions de conseil et d'information aux entreprises, le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables (CSOEC) remet tous les ans - depuis 2000 - un trophée à une entreprise qui intègre dans sa communication les critères environnementaux et sociétaux.

Le Jury, présidé par Pierre MARCENAC, a désigné parmi plus de cinquante candidats l'entreprise **Michelin** comme **lauréate du Trophée de la qualité des informations environnementales et sociales**.

Ce prix, placé sous le Haut Patronage du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, a été remis à Jacques TORAILLE, Directeur du Développement Durable au sein de l'entreprise clermontoise, en présence de Christian BRODHAG, Délégué Interministériel au Développement Durable et de Jean-Pierre ALIX, Président du CSOEC.

Cette entreprise est récompensée pour sa démarche volontaire, innovante et de long terme en matière de Développement Durable. Une démarche dont le Trophée qui lui est remis reconnaît le caractère exemplaire.

Les critères retenus portaient à la fois sur le contenu du rapport et sur les caractéristiques qualitatives des informations traitées dans le rapport selon huit principes fondamentaux (Pertinence, Fiabilité, Clarté, Comparaison, Opportunité, Exhaustivité, Certification, Impression Générale).

Une mention spéciale est également à porter à **Gaz de France** qui, après avoir reçu le Trophée lors de la dernière édition, se voit remettre le **Prix Spécial du Jury**. Prix remis à Françoise GUICHARD, Directrice du Développement Durable, GDF.

Le CSOEC tient à féliciter cette entreprise qui marque ainsi son engagement sur le long terme.

Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables est résolument engagé dans cette grande cause d'intérêt général et n'a pas attendu le Grenelle de l'Environnement pour mettre en avant les bonnes pratiques en matière de développement au niveau des entreprises puisqu'il s'agit de la 8^e édition du trophée. La création récente du Club Développement durable présidé par Tita A. Zeïtoun pour fédérer et développer les différentes démarches au sein du Conseil illustre avec force cet engagement.

Le 16 janvier 2008

Contact Presse :

Aplus Communication

01 48 78 21 20 - apluscomm@wanadoo.fr

Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

Contact presse : Benoît Ramozzi

01 44 15 60 27 - bramozzi@cs.experts-comptables.org

Composition du Jury

- Karim ABBEY, Chef de Projet Senior Recherche Stratégique, Euronext Paris SA
- Françoise ASENSIO, Enseignante Développement Durable à l'Université de Marne la Vallée
- Sylvie BENARD, Présidente de l'Association Orée et Directrice de l'Environnement LVMH
- Jacques HINTZY, Président de l'Unicef France. Représenté par Henri SCHWEBEL, Administrateur
- Sophie LIGER-TESSIER, Directeur adjoint Environnement, Développement Durable, Energie du Medef. Représentée par Noémie CHEVALIER, Chargée de Mission Développement Durable
- Pierre MARCENAC, Président du Jury
- Jean-Luc PETITHUGUENIN, Président Directeur Général du Groupe PAPREC,
- Guillaume SAINTENY, Directeur des Etudes Economiques et de l'Evaluation Environnementale, Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables
- Muttiah YOGANANTHAN, Président de Alliances Stratégiques International
- Tita A. ZEITOUN, Présidente de la Commission Environnement et du Club Développement durable du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables